

des beaux cachemires dits Ternaux qui rivalisent avec ceux de l'Inde et l'établissement des silos pour la conservation des grains.

Voulant doter la France d'une nouvelle industrie, Ternaux entreprit la fabrication des châles de cachemire, mais ses premiers essais ne réussirent pas. Il recommença plusieurs fois ses expériences et envoya même un de ses employés à Makarieff, ville de Russie dans laquelle se tient une foire où les produits de l'Asie figurent en grand nombre, et obtint un échantillon de la laine qui, dans l'Inde, sert à tisser le cachemire. Il fit même venir des chèvres de Thibet qui ne purent s'acclimater, mais qui, néanmoins, contribuèrent puissamment à ses expériences.

Sans la persévérance que Ternaux mit à réaliser son projet, sans les sacrifices de toute nature qu'il s'impose, on n'aurait pu obtenir les cachemires français, qui, parfaitement imités quant aux dessins, sont beaucoup moins coûteux parce qu'ils sont faits au métier.

C'est à Paris que cette fabrication a son centre, et la préparation de la matière première ainsi que la filature y occupent un grand nombre d'ouvriers.

On distingue facilement les cachemires français des cachemires de l'Inde, surtout à l'envers. Les bons fils se reconnaissent à leur régularité et à leur force; il y en a de deux qualités; la première se distingue par sa netteté et sa pureté. Ces fils sont employés pour certains tissus, pour les châles appelés *indous* et pour les cachemires français. Les tissus de cachemire se fabriquent par grandes pièces de 20 à 25 mètres de longueur (22 à 28 verges).

La filature de cachemire, qui a donné naissance aux fabriques de tissus et de châles de cachemire, fut créée en France en 1813. Depuis sa création jusqu'en 1823, elle fit de grands progrès, car à cette époque les fils de cachemire français étaient déjà bien supérieurs à ceux des Indes. De 1823 à 1827, les progrès furent si rapides, que l'on put dès lors regarder cette industrie comme parvenue à son dernier point de perfection; aussi, sous ce rapport, elle est sortie complètement stationnaire. Ne voyant plus de possibilité d'améliorer les produits, on a cherché par tous les moyens à diminuer le prix de production qui était alors fort élevé, et par des économies successives, on est arrivé à pouvoir établir le fil de cachemire deuxième qualité à aussi bas prix que le fil de laine mérinos; il en résulte que beaucoup d'articles qui se fabriquent aujourd'hui avec cette matière ne sont plus restreints à l'usage exclusif des classes riches et se trouvent, par la modicité de leurs prix à la portée de toutes les classes de la société.

Le nombre des timbres-postes livrés aux maîtres de poste en 1890 a été de 136.979.550, contre 137.689.300 en 1889, soit une diminution de 709.750. Les timbres ont produit en 1890 \$3,045,425,

Ciment Blanc

On peut faire un ciment blanc dans le genre du ciment de Portland en moulant ensemble trois parties de craie et une de kaolin, en calcinant le mélange au rouge et en moulant de nouveau. Le ciment fabriqué jusqu'ici par ce procédé présente à la tension une force de résistance moitié moindre que le ciment de Portland, mais il en possède la qualité hydraulique et les autres propriétés caractéristiques. Il s'agit de perfectionner sa fabrication au point de vue de la force de tension au point de pouvoir servir à faire des blocs de pierre artificielle. Quand on y sera parvenu, on pourra facilement obtenir des blocs de pierre artificielle blanche en utilisant le sable blanc, la poussière de marbre, le talc blanc et autres substances analysées et ce nouveau produit pourra remplacer le marbre dans ses divers usages.

Choses et autres

L'industrie de la ganterie a son principal siège à Grenoble, France; c'est de là que viennent la plus grande partie des gants. On fabrique à Grenoble tous les ans 1.200.000 douzaines de paires de gants, valant de 7.000.000 à 7.200.000 et donne de l'emploi à 25.000 ouvriers et ouvrières. Dans un rayon de 38 milles autour de la ville, il y a encore 4.000 hommes et 21.000 femmes qui vivent de cette industrie. (*Monetary Times*.)

Des négociations sont engagées pour la vente du portefeuille de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne à une compagnie anglaise, l'"Alliance."

Les propositions de cette dernière compagnie seraient très acceptables, paraît-il, et il ne manquerait plus que quelques formalités pour terminer l'affaire.

Il paraît que les Américains ont mis sur le marché de Chicago un whiskey portant la marque contrefaite de notre distillateur, M. Walker, de Walkerville. Cette contrefaçon est un compliment flatteur pour notre compatriote.

Le *Commercial* de Winnipeg annonce qu'il a engagé les services de M. R. E. Gosnell, un des meilleurs journalistes de la Colombie Anglaise, comme assistant rédacteur chargé de faire la revue du commerce de la province du Pacifique pour notre confrère du Manitoba. Nos félicitations.

Il est probable qu'une guerre de prix va commencer sur le sucre, dans la Colombie Anglaise, entre la raffinerie de Vancouver, celles de l'est et les sucres chinois. La raffinerie de Vancouver vient de réduire le prix de ses granulés à 4¢.

A part les élévateurs construits et possédés par le Pacifique Canadien, il y a, sur les lignes de cette Compagnie, 127 élévateurs appar-

tenant à des compagnies ou à des particuliers, ayant une capacité de 7.695.000 minots. La Ogilvie Milling Co. et la Lake of the woods Milling Co. possédant à elles seules 46 de ces élévateurs.

L'*American Agriculturist*.—(52 Lafayette Place, New-York) célèbre ce mois-ci son demi-centenaire, par la publication d'un numéro spécial. Cinquante ans est un bel âge pour un journal et nous savons que notre confrère le porte très allègrement.

Le système de distribution gratuite des matières postales par les facteurs dans les principales cités du Canada a été inauguré en 1875. En 1890, on estime qu'il a été distribué ainsi 31.709.336 lettres et cartes postes et 11.293.152 journaux. Le nombre des facteurs employé était de 327.

Notre confrère le *Moniteur du Commerce* a senti le besoin d'augmenter sa circulation qui diminuait terriblement. Il annonce qu'il va envoyer pendant un mois 5000 numéros extra à ceux qui ne sont pas abonnés. Et avec ces 5000 numéros distribués gratuitement, ses agents réclament une circulation de 7000, ce qui laisserait environ 2000 abonnés. C'est encore au dessus du chiffre réel, mais enfin!

Ceux de nos abonnés qui recevront le *Moniteur* gratuitement, nous rendraient service en prenant la peine de le lire et de comparer les informations qu'il donne avec celles du *Prix Courant*. Nous remercions cordialement le confrère de fournir à nos abonnés l'occasion de faire cette comparaison.

Quant à nos annonceurs, nous les prions de tenir compte de l'aveu du *Moniteur* et de déduire ses 5000 numéros gratuits de la circulation qu'il réclame, lorsqu'il vient essayer de comparer sa circulation avec la nôtre.

BENEFICES NETS

Un correspondant du *Monetary Times* lui écrit:

Monsieur,

On a posé la question: Le commerce de nouveautés en gros peut-il donner des bénéfices nets suffisants pour faire vivre son homme? J'affirme, moi, et je ne crois pas que personne ne me contredise, que les difficultés à surmonter pour gagner sa vie dans la nouveauté, ont décuplé depuis quelques années.

Voici trois des principales causes qui ont produit ce résultat:

1o. L'effroyable compétition qui a été produite par l'augmentation considérable du nombre des maisons engagées dans ce commerce, sans une augmentation correspondante de la consommation.

2o. Il paraît qu'il est très difficile sinon impossible de faire un bénéfice raisonnable sur les marchandises canadiennes; et comme ces marchandises entrent de plus en plus dans la consommation, il y a une diminution constante des profits bruts,

3o. Les plus fortes maisons de détail par tout le Canada n'achètent pas des maisons de gros canadiennes, mais importent directement.

Il y a quelques années, les détailliers canadiens étaient à peu près inconnus des marchés étrangers.

Maintenant c'est bien différent et le détaillier; si sa situation peut le moins supporter l'examen, peut aller en Angleterre et acheter partout.

Il existe à Glasgow, à Londres et ailleurs des maisons de commission qui mettent les détailliers canadiens en communication avec les fabricants et les négociants. Toutes les marchandises sont débitées aux maisons de commission qui paient comptant, prennent tout le risque et font payer au canadien 5 p.c. pour l'usage de leur nom. Ces maisons de commission sont représentées à Montréal et à Toronto et peuvent prendre la crème du commerce canadien au grand détriment naturellement des maisons canadiennes de gros.

Voilà, il me semble, pourquoi il devient de plus en plus difficile de gagner sa vie dans les marchandises sèches: compétition augmentée, peu de bénéfices sur les marchandises canadiennes et perte des meilleurs comptes du détail.

Il n'est peut-être pas facile de faire disparaître les deux dernières causes, mais on pourrait faire quelques choses pour faire diminuer la compétition.

Ainsi, plusieurs des maisons de moindre importance pourraient fusionner leur stock, leur capital et leur énergie, et cette fusion ne serait que très avantageuse pour leurs membres. En outre, nos maisons de premier ordre pourraient empêcher l'établissement de nouveaux compétiteurs, en ayant soin de donner à leurs meilleurs employés une part dans les bénéfices.

Les conseils des banquiers à leurs clients pourraient être très utiles dans l'une et l'autre direction et aider à établir une meilleure situation des affaires dans un avenir moins éloigné.

OLD STORY

CONVENTION ANNUELLE

DE

La Société d'Industrie Laitière

Nous nous empressons de faire part à nos lecteurs, de la circulaire suivante de M. J. de L. Taché, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, convoquant les membres de la société à la convention annuelle qui a lieu cette année à Montmagny. Ces conventions sont toujours si intéressantes et si instructives que tous les fabricants, beurriers et fromagers et les propriétaires d'établissements devraient se faire un devoir d'y assister.

La convention annuelle de notre Société aura lieu mercredi et jeudi, les 27 et 28 janvier courant, à SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY; les séances se tiendront au Palais de Justice, et la première séance commencera à dix heures du matin.

Voici les noms des conférenciers